



LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 12-090421

Budget annexe du lotissement de La Petite Plaine –
approbation du budget primitif 2021

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **31 mars 2021** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **25**

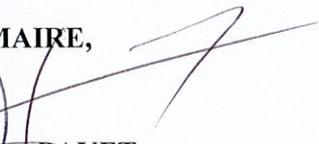
Absents : 01

Procurations : 03

Total des votes : 28

Secrétaire de séance : Joan DORO

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE MAIRE,

Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES
PALMISTES

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU NEUF AVRIL
DEUX MILLE VINGT ET UN**

L'an deux mille vingt et un le **NEUF AVRIL** à **QUATORZE HEURE** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Johnny PAYET.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire - Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe - Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint - Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe - Joan DORO 4^{ème} adjoint - Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe - Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint - Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe - François FRUTEAU DE LACLOS 8^{ème} adjoint - Sonia ALBUFFY conseillère municipale - Micheline CLAIN conseillère municipale - Erick BOYER conseiller municipal - Sabrina HOARAU conseillère municipale - Alain RIVIERE conseiller municipal - Sandra GRONDIN conseillère municipale - Lucay CHEVALIER conseiller municipal - Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale - Mickaël PAYET conseiller municipal - Elisabeth BAGNY conseillère municipale - Sophie ARZAL conseillère municipale - Yannick BOYER conseiller municipal - Sylvie LEGER conseillère municipale - Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal

PROCURATION(S) : AZOR Frédéric conseiller municipal à Jean Yves FAUSTIN - Victorien JUSTINE conseiller municipal à Sonia ALBUFFY - Mélissa MOGALIA conseillère municipale à Sophie ARZAL

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20210409-DCM12-090421-DE
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

Affaire 12-090421

Budget annexe du lotissement de La Petite Plaine – approbation du budget primitif 2021

La commune a créé en 2017 un budget annexe relatif au lotissement communal situé à la Petite Plaine (Allée des Chênes). Ce budget a enregistré ses premières opérations au cours de l'exercice budgétaire 2017.

La surface envisagée du lotissement est d'environ 5 400 m² et 10 parcelles seront proposées à la vente.

Les inscriptions budgétaires relatives à l'exercice 2021 sont les suivantes :

Section de fonctionnement :

Les dépenses

Achat de matériels, équipements et travaux : 100 000 €

(chap. 011- article 605)

Variation du stock d'études et de terrains en cours au 31/12/2020 : 267 962,92 €

(chap. 042- article 7133)

Les recettes

-Variation du stock d'études et de terrains en cours au 31/12/2020 : 367 962,92 €

(chap. 042- article 7133)

Section d'investissement :

Les dépenses

Constatation du stock de terrains aménagés 31/12/2021 : 367 962,92 € (chap. 040- article 3355)

Les recettes

Annulation du stock de terrains en cours au 31/12/2020 : 267 962,92 € (chap. 040- article 3355)

Dettes envers le budget principal : 100 000,00 € (chap.16- article 168748)

Il faut noter que le budget principal verse une avance remboursable au budget annexe du lotissement. Ce dernier remboursera les sommes avancées, lorsque les parcelles auront été vendues aux futurs acquéreurs.

Le montant global du budget primitif 2021 s'élève ainsi à 735 925,84 €.

Il convient de souligner que les inscriptions budgétaires seront réajustées lorsque l'ensemble des coûts et les modalités de financement seront définitivement arrêtés.

Ci-dessous le détail des inscriptions par chapitre :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chap	Libellé	BP 2021	Chap	Libellé	BP 2021
011	Charges à caractère général	100 000,00	042	Opérations d'ordre entre section	367 962,92
042	Opération d'ordre entre section	267 962,92			
	TOTAL	367 962,92		TOTAL	367 962,92

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chap	Libellé	BP 2021	Chap	Libellé	BP 2021
040	Opérations d'ordre entre section	367 962,92	16	Emprunts et dettes assimilées	100 000,00
			040	Opération d'ordre entre section	267 962,92
	TOTAL	367 962,92		TOTAL	367 962,92

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés, et 7 **abstentions** (Sophie ARZAL conseillère municipale, Mélissa MOGALIA conseillère municipale, Yannick BOYER conseiller municipal, Sylvie LEGER conseillère municipale, Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal, Joëlle DELATRE conseillère municipale, Jean-Yves VACHER conseiller municipal),

VALIDE les termes du présent rapport,

VOTE le budget primitif 2021 du budget annexe du lotissement présenté ci-dessus, au niveau du chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres,

AUTORISE le Maire ou en son absence, l'adjoint délégué, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,

Le Maire,



Johnny PAYET

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 29
 Nombre de membres présents 25
 Nombre de suffrages exprimés 28
 VOTES : Pour 21
 Contre
 Abstentions 7

Date de convocation :

Présenté par le Maire.....(1),
 A Plaine des Palmistes le 09/04/2021

Le Maire.....(1),

Délibéré par conseil municipal.....(2), réunion en session ordinaire

A Plaine des palmistes le 09/04/2021

Les membres du conseil municipal.....(2)

Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le
 A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20210409-DCM12-090421-DE
 Date de télétransmission : 22/04/2021
 Date de réception préfecture : 22/04/2021